ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 8245

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur l'entretien du réseau ferroviaire national. Dans sa dernière communication de juillet 2012 sur ce sujet, la Cour des comptes préconise la hiérarchisation des lignes ferroviaires du réseau secondaire en s'appuyant sur des bilans financiers, sociaux et écologiques du réseau secondaire. Il lui demande si le Gouvernement compte mettre en œuvre cette recommandation.

Texte de la réponse

Les dispositions du contrat de performance 20082012 de Réseau ferré de France (RFF) ont jeté les fondements de la réflexion à mener sur l'usage actuel et futur du réseau et l'analyse des enjeux et des potentiels de ses différents segments. La déclinaison des équilibres économiques et des politiques techniques par sous-réseau sera ainsi l'une des bases pour l'élaboration du prochain contrat de performance entre le gestionnaire d'infrastructure unifiée et l'État. En matière de déplacements de voyageurs, les travaux menés par RFF sur la déclinaison par sous-réseau des politiques commerciales (tarification, services offerts...), d'infrastructures (exploitation, maintenance) et de modernisation permettront aussi de nourrir le dialogue à mener avec les Régions sur la politique de gestion des sous-réseaux majoritairement utilisés par les trafics régionaux et, notamment, sur le sujet des lignes à faible trafic de catégorie UIC 7 à 9. A ce titre, les réflexions relatives à la desserte des territoires doivent se mener dans un cadre multimodal, en tenant le plus grand compte de la qualité de service rendue aux usagers.

Données clés

Auteur : M. Philippe Le Ray
Circonscription : Morbihan (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8245
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports, mer et pêche
Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 octobre 2012, page 5896
Réponse publiée au JO le : 15 janvier 2013, page 632